



Plan d'Action à l'Étranger **2021-2024** Kanpo ekintzaren plana



Gobierno de Navarra  Nafarroako Gobernua



Service des Relations avec les Citoyens
Herriarrekiko Harremanetako Departamentua

Direction Générale de l'Action Extérieure
Kanpo Ekintzaren Zuzendaritza Nagusia

PLAN D'ACTION À L'ÉTRANGER
KANPO EKINTZAREN PLANA
2021-2024

table des matières

05	<u>Introduction</u>
08	<u>Avant-propos</u>
13	<u>Nouvelle vision stratégique</u>
15	<u>Objectifs du plan</u>
16	<u>Axes stratégiques, lignes d'action et interventions</u>
16	<u>Axes stratégiques</u>
18	<u>Lignes d'action</u>
19	<u>Interventions</u>
33	<u>Gouvernance et suivi</u>
33	<u>Gouvernance</u>
34	<u>Évaluation et suivi</u>
37	<u>Budget</u>



Introduction

Ce document élabore le Plan d'Action à l'Étranger (PAEX) de la Direction Générale de l'Action à l'Étranger (DGAEX), d'une durée de 4 ans (2021-2024), conformément au cadre de compétences qui lui est attribué par le Décret Foral 271/2019, du 30 octobre, qui établit la structure organique du Département des Relations Citoyennes du Gouvernement de Navarre.

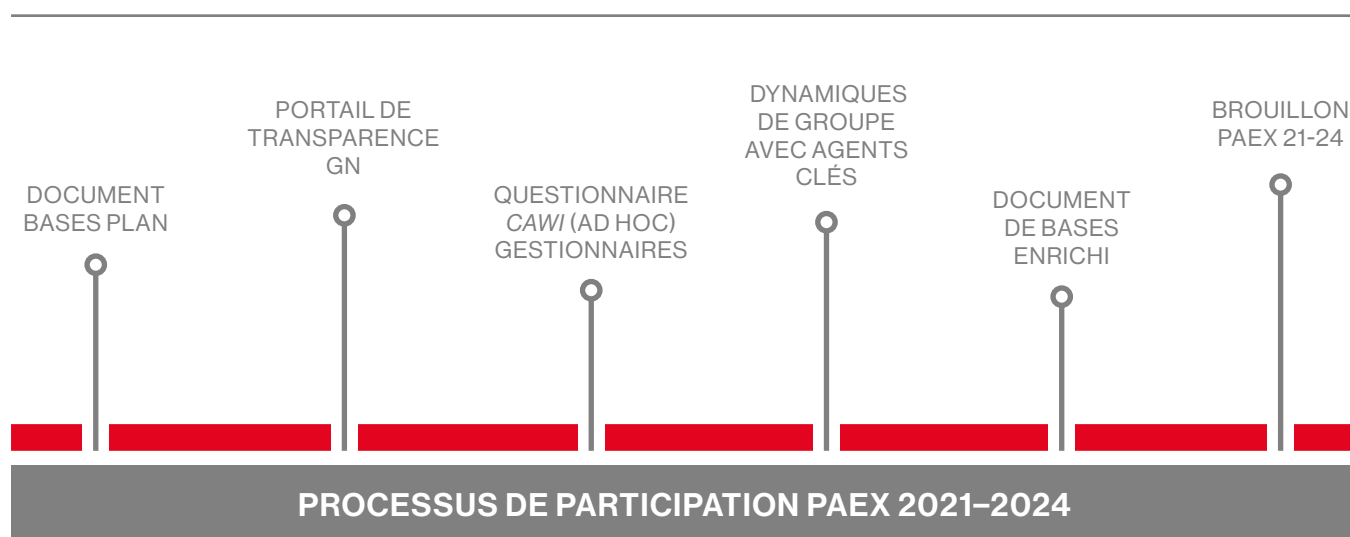
La mission principale du Plan est de positionner la Navarre en Europe et dans le monde comme un acteur mondial qui recherche des alliances et des coopérations au profit de sa communauté. Cela se fait, d'une part, en promouvant et en coordonnant la présence officielle dans les institutions et réseaux européens et mondiaux, afin de contrôler et de croiser toutes les informations et initiatives pertinentes pour notre Communauté avec les intérêts stratégiques de la Navarre, et d'autre part, à travers l'exploitation de notre situation frontalière, de la relation avec nos citoyens à l'étranger et de la projection de l'image du territoire.

Le Plan s'accompagne d'un processus de participation dans le cadre duquel a été recueilli l'avis des personnes gérant les projets européens, des Directions Générales du Gouvernement de Navarre ayant des compétences liées à son contenu, du personnel de la DGAEX et des agents socio-économiques, universitaires et d'innovation, à travers 4 séances de travail et un questionnaire. Le processus a pris comme référence un document des bases du PAEX enrichi des contributions des personnes contribuant au processus de participation.

Le Plan d'Action à l'Étranger récupère les principes contenus dans la [Stratégie Européenne pour l'Égalité des Genres 2020-2025](#), qui établit les objectifs stratégiques et les actions clés dans le domaine de l'égalité des genres ainsi que le respect des réglementations nationales en la matière et de la même manière, le Loi Forale 17/2019, du 4 avril, sur l'égalité entre les hommes et les femmes.



IMAGE 1. MÉTHODOLOGIE PAEX 21-24.



Selon la DGAEX et les personnes impliquées dans le processus, le Plan d'Action à l'Étranger constitue une opportunité pour :

- Planifier, coordonner et promouvoir l'action de la Navarre à l'étranger, en collaboration avec d'autres départements du Gouvernement de Navarre.
- Représenter les intérêts de la Navarre auprès de l'Union européenne.
- Coordonner et renforcer les relations et les contacts entre l'Administration de la Communauté Forale de Navarre et les Institutions Européennes et/ou internationales pour le suivi des projets et programmes d'intérêt pour la Navarre, ainsi que pour l'établissement de conventions, d'accords et de protocoles avec des organismes nationaux et internationaux qui permettent de renforcer la projection à l'étranger de la Navarre.
- Promouvoir et coordonner les relations de coopération transfrontalière et interrégionale.
- Planifier la politique de relation et attention aux citoyens navarrais à l'étranger.
- Stimuler l'image de la Navarre avec sa promotion et sa projection extérieure.



- Soutenir et promouvoir l'internationalisation de l'Administration par la participation à des projets financés par des fonds européens.

En résumé, le PAEX entend établir une feuille de route pour orienter les politiques de la Direction Générale de l'Action à l'Étranger au cours des quatre prochaines années, à un moment qui coïncide également avec le début d'une nouvelle période de programmation pour l'Union européenne dans le Cadre Financier Pluriannuel 2021-2027, une période pleine d'opportunités pour la Navarre et dont nous devons profiter.



Avant-propos

Depuis 1982, le Gouvernement de Navarre exerce son activité en matière d'Action à l'Étranger dans le cadre établi par la Loi Organique de Réintégration et d'Amélioration du Régime Foral de Navarre (LORAFNA), qui établit, d'une part, la formule de participation de la Communauté Forale dans les affaires et les institutions de l'Union européenne et, d'autre part, le cadre de compétences pour la défense de ses intérêts à l'étranger et la projection internationale de son image.

Pendant ces dernières années, cette action étrangère du Gouvernement de Navarre s'est intensifiée avec la réouverture de la Délégation de Bruxelles, l'adhésion à de nouveaux réseaux et forums et la participation à des événements mondiaux lors desquels certaines de ses initiatives ont été très appréciées, comme c'est le cas de la politique des déchets, qui a été soulignée lors du sommet de San Francisco sur le changement climatique (COP) comme l'une des 12 les plus pionnières au monde (avec Tokyo, Amsterdam et New York). À tout cela s'ajoutent les efforts pour l'internationalisation des entreprises et du territoire et pour attirer les investissements étrangers, un domaine dans lequel se distinguent le III Plan International de Navarre (2017-2020) et le travail spécialisé de SODENA.

D'un autre côté, l'Action Européenne dans le Gouvernement de Navarre a une longue tradition. Sous différents noms et affectations départementales, la participation aux institutions de l'Union européenne a toujours été considérée comme nécessaire. Concrètement, la Navarre est présente dans les décisions européennes à travers sa participation directe au [Conseil de l'Union européenne](#), aux différents comités de la [Commission européenne](#), à la Conférence pour les Affaires Relatives à l'Union européenne (CARUE) ainsi qu'au Comité Européen des Régions (CDR), représentés par la Présidente.

Le 25 janvier 2016, l'ORDRE FORAL 33/2015, du 29 décembre, du Ministère Régional des Relations Citoyennes et Institutionnelles a été publié au Journal Officiel de Navarre, avec la création du [Comité d'Action de la Délégation du Gouvernement de Navarre à Bruxelles](#).



Le 27 juillet 2016, le Gouvernement a adopté, pour la première fois et avec la participation du Comité d'Action de la Délégation du Gouvernement de Navarre à Bruxelles, le [Plan d'Action Européen](#), qui a permis de mesurer et de quantifier les actions menées par la Délégation du Gouvernement de Navarre à Bruxelles.

Ce Plan d'Action Européen visait à renforcer la présence de la Navarre dans les institutions et organisations européens, à améliorer le retour des entités navarraises dans l'obtention de fonds de l'UE et à soutenir la stratégie de promotion de la Communauté Forale à l'étranger.

En outre, en 2017, le Gouvernement de Navarre a récupéré à Bruxelles un nouveau [siège](#) pour la Navarre, à seulement 200 mètres du Parlement Européen et du Comité Européen des Régions, avec des salles de réunion et de conférences qui lui ont permis d'être présent avec sa propre voix dans le Capitale européenne où se trouvent plus de 1 500 organisations européennes ou internationales, 160 ambassades et la majorité des associations et fédérations professionnelles en Europe ainsi que plus de 60 banques étrangères, 1 700 entreprises internationales, plus de 300 cabinets internationaux d'avocats et cabinets-conseils, et même 21 écoles internationales.

À travers la Délégation à Bruxelles, la Navarre participe et anime différents réseaux liés par leurs stratégies de spécialisation intelligente S3 tels que [VANGUARD INITIATIVE](#) (36 régions de liaison S3), [ERRIN](#) (European Regions Research and Innovation Network) ou [EURADA](#) (European Association of Development Agencies, en coordination avec SODENA), et collabore avec la [Chambre Officielle du Commerce d'Espagne en Belgique et au Luxembourg](#). Le gouvernement de Navarre participe également à des réseaux sectoriels à travers ses départements tels que Climate Group, Covenant of Majors, ICLEI, Regions 4, ACR +, EUROMONTANA, NPLD, Social Economy Europe ou REVES, entre autres.

Toujours cette même année 2017, la Navarre a [rejoint](#) l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre, l'un des 68 Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT) soumis au Règlement (CE) n° 1082/2006 du Parlement Européen et du Conseil, dont l'objectif principal est de développer une coopération territoriale transversale et globale dans une perspective européenne.

L'Eurorégion couvre un territoire de 101 678 km², avec 8 745 629 habitants, 3 541 000 emplois et 486 176 entreprises et 11 universités. Depuis l'incorporation de la Communauté Forale, les entités navarraises ont pu bénéficier de ses différents outils financiers, soit à travers les deux convocations d'aide à concurrence (respectivement sur la Citoyenneté Eurorégionale et l'Économie de la Connaissance), soit à travers lesdits [partenariats stratégiques](#).



Le Gouvernement de Navarre est également présent dans d'autres organisations de coopération multirégionale et maintient une politique transfrontalière et interrégionale active. La preuve en est son appartenance à la Conférence des Régions Périphériques et Maritimes (CRPM), organisation qui rassemble plus de 150 Régions de 24 États de l'Union européenne et au-delà représentant quelque 200 millions de personnes, et qui milite pour un développement plus équilibré du territoire européen ou la [Conférence Atlantique Transpyrénéenne \(CAT\)](#), organisme de coopération créée en 2007 par les pouvoirs publics des deux côtés de la Bidassoa pour renforcer la coopération transfrontalière de proximité, rejoignant ainsi le Gouvernement de la Communauté Autonome Basque, le Conseil Provincial de Guipúzcoa, le Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et la Communauté d'Agglomération du Pays Basque, avec la Préfecture des Pyrénées participant également

Ces forums s'ajoutent aux espaces traditionnels de coopération tels que la [Communauté de Travail des Pyrénées \(CTP\)](#), consortium interrégional de coopération transfrontalière qui agit en tant qu'Autorité de Gestion du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (Interreg IVA - POCTEFA) , qui au cours de la période 2014-2020 a géré un fonds de plus de 190 millions d'euros (dont 20 millions ont bénéficié à des entités navarraises telles que des mairies, des entreprises, des universités, des centres technologiques, des sociétés publiques...). De même, la Navarre entretient une collaboration inter-administrative historique avec le Département des Pyrénées Atlantiques (Nouvelle-Aquitaine) à travers une convention renouvelée en 2020 et qui a porté ses fruits en termes de sécurité et protection civile, culture, jeunesse, sport, etc.

Une autre façon d'être présent en Europe est à travers la participation aux différents appels qui accompagnent chaque période financière de l'UE pour le développement de projets européens en concurrence. Depuis l'entrée de l'Espagne dans l'Union européenne en 1986, le Gouvernement de Navarre a soutenu des entités très diverses dans la recherche de financement et a acquis une connaissance approfondie des Programmes et Instruments d'intérêt pour la Communauté. Ces dernières années, en outre, diverses mesures ont été mises en œuvre pour améliorer cette collecte de fonds, au-delà de celles attribuées à notre région pour une gestion directe par l'Administration de la Communauté Forale. Par exemple :

- La création d'un [portal web](#) avec des informations mises à jour sur les Programmes, instruments, convocations et projets auxquels participent des entités navarraises, ainsi que des prix, agendas des événements, bulletins (newsletters)... et actualités.
- La préparation d'un diagnostic d'opportunités pour l'ensemble des Départements du Gouvernement de Navarre dans les convocations de la Commission européenne.
- Réaliser des [activités de formation](#), soit en direct, soit en collaboration avec l'UPNA, telles que le Cours de Spécialisation en Promotion et Gestion de projets européens de R&D&I.



- La promotion d'un positionnement actif dans les initiatives et les réseaux de l'UE, avec la collaboration de la convention avec la Fondation ADITECH. Il existe plus de 1 500 réseaux de toutes sortes dans l'UE. La DG Action Extérieure assure le suivi de ceux qui sont le plus étroitement liés aux intérêts de la Navarre, spécialement sélectionnés dans le cadre de notre S3 (S4).
- L'élaboration d'un guide pratique de communication à destination des gestionnaires de projets européens.
- La coordination de groupes de networking et de soutien pour les entités navarraises qui participent à certains Programmes, notamment POCTEFA, à travers un réseau appelé NAVARREFA, l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi-Navarre ou le Forum des gestionnaires de projets européens des Ministères du Gouvernement, des Entreprises Publiques et des agents du SINAI.
- À tout cela s'ajoutent d'autres mesures existantes dans l'Administration dans d'autres structures gouvernementales :
 - » Les aides aux dépenses de conseils pour la définition, la préparation et la présentation de projets à des programmes internationaux et communautaires qui financent la R&D+i pour les entreprises, les centres technologiques, les organismes de recherche et les universités.
 - » Les aides pour la réalisation de projets de R&D en coopération internationale dans le domaine de la médecine personnalisée. PerMed 2019 (pour les organismes de recherche et de diffusion des connaissances), les Universités et Centres de Recherche, les hôpitaux publics ou privés et les entreprises.
 - » Les aides pour la réalisation de projets de R&D en coopération internationale dans le domaine des Technologies Avancées de Fabrication, MANUNET.
 - » Les aides par pour la réalisation de projets de R&D en coopération internationale dans le domaine des matières premières pour le développement durable et l'économie circulaire, ERAMIN.
 - » Les aides aux centres technologiques pour les activités de formation "EvoLTECH" qui envisagent la participation à des réseaux internationaux, voyages, organisation d'évènements et amélioration du positionnement international.



Une autre action à souligner est la ligne d'aides [Europa+Cerca](#), convoquée pour la première fois en 2018 par la Délégation de Bruxelles dans le but d'offrir aux entreprises navarraises la possibilité d'avoir un soutien spécifique pour améliorer la qualité de leurs propositions pour la convocation d'aides dans le cadre des projets européens et augmenter ainsi le degré de réussite, contribuant à attirer des fonds européens dans le tissu économique de la Communauté Forale.

Toujours en 2018, à l'initiative de la Délégation de Bruxelles, le Gouvernement de Navarre a mis en route les [Forums Permanents de Réunion](#) - Topagune Iraunkorrek, une importante structure d'information sur les politiques de l'UE autour de quatre domaines liés à la Stratégie S3 de Navarre, Automobile et Mécatronique, Chaîne alimentaire, Énergies et ressources et Santé, ainsi que des thèmes transversaux : la transformation numérique, l'économie circulaire, le dimensionnement des PME, Smart Cities, entre autres. L'objectif est de rapprocher l'Europe des acteurs de notre communauté.

Toutes ces actions ont rendu la collecte de fonds par les entités et entreprises navarraises remarquable. À titre d'exemple, il convient de noter que le Gouvernement de Navarre et ses entreprises publiques ont obtenu entre 2014 et 2019 près de [70 millions d'euros](#) de fonds européens à travers 209 projets. Horizon 2020 (24,7 millions d'euros obtenus), la coopération territoriale transfrontalière (24,1 millions), LIFE (12,5 millions) et Erasmus + (1,9 million) se démarquent.

Un autre des axes que le Gouvernement a développés en matière d'action à l'étranger est la promotion de la relation avec les citoyens navarrais à l'étranger, une relation qui a traditionnellement été travaillée de manière institutionnelle avec les maisons et les foyers navarrais et basco-navarrais en Espagne et à l'étranger.

Dans ce sens, et dans l'idée de couvrir également les nouveaux phénomènes migratoires, le 27 mars 2019, le Gouvernement de Navarre a approuvé la [STRATÉGIE NEXT](#) pour les Citoyens navarrais à l'Étranger dans le but de favoriser les liens avec les personnes résidant en dehors de la Communauté Forale, pour favoriser leur retour, créer des réseaux de travail, éviter la fuite des talents et promouvoir la Navarre dans le monde. La stratégie s'articule en trois axes : « Communication et connexion », « Rétention et retour » et « Coopération active ». La même année, la plateforme [next.navarra.es](#) a été créée, qui, avec son écosystème de réseaux sociaux, la newsletter et la fenêtre de service centralisé de la Direction Générale de l'Action Étrangère, canalise et dynamise la communication entre le Gouvernement de Navarre et ses citoyens à l'étranger.

Enfin, en 2021, l'Initiative NEXT RetorNA a été présentée et lancée, qui promeut des scénarios pour faciliter le retour des Navarrais à l'étranger.



Nouvelle vision stratégique

La législature qui a débuté en 2019 s'est accompagnée d'une nouvelle structure gouvernementale, avec la création d'une Direction Générale de l'Action à l'Étranger rattachée au Département des Relations avec les Citoyens, qui a regroupé différentes unités réparties jusqu'alors dans différents départements. La Délégation du Gouvernement de Navarre à Bruxelles, désormais appelée Bureau Permanent de Navarre auprès de l'Union européenne, est rattachée à cette nouvelle structure, à laquelle sont également attribuées des compétences en matière de relation avec la citoyenneté navarraise à l'étranger, de coopération interrégionale et transfrontalière, de promotion des affaires européennes et de collecte de fonds, etc., qui se trouvaient respectivement, sous la législature précédente, dans les Départements des Relations Citoyennes et Institutionnelles et du Développement Économique. L'idée est de développer une stratégie plus globale pour les politiques d'Action à l'Étranger.

La Direction Générale de l'Action à l'Étranger est donc née avec la vocation de coordonner, d'harmoniser et de professionnaliser l'activité extérieure du Gouvernement de Navarre, dans le cadre de ce que l'on appelle académiquement la diplomatie parallèle ou institutionnelle. En ce sens, le PAEX cherche à renforcer la présence de la Navarre à l'étranger de manière holistique et à partir d'une approche complémentaire et solidaire par rapport au travail d'autres départements en matière d'internationalisation d'entreprise, de coopération, de projection, etc.

Dans ce nouveau contexte, le Décret Foral 7/2021, du 3 février, qui modifie le Décret Foral 271/2019, du 30 octobre, qui établit la structure organique du Département des Relations Citoyennes attribue à la Direction Générale de l'Action à l'Étranger les compétences suivantes :

- Planification, coordination et promotion de l'action à l'Étranger de la Navarre, en collaboration avec d'autres départements du Gouvernement de Navarre.
- Représentation des intérêts de la Navarre auprès de l'Union européenne, sans préjudice des compétences qui peuvent être attribuées à d'autres organes de l'Administration de la Communauté Forale de Navarre, à l'égard desquels elle exercera des tâches de promotion et de soutien.



- Coordination des relations et des contacts entre l'Administration de la Communauté Forale de Navarre et les Institutions européennes et/ou internationales pour le suivi des projets et programmes d'intérêt pour la Navarre.
- Coordination avec les différentes unités organiques de l'Administration de la Communauté Forale pour l'établissement de conventions, accords et protocoles avec des organismes nationaux et internationaux qui permettent de renforcer la projection de la Navarre à l'étranger.
- Direction du Bureau Permanent de Navarre auprès de l'Union Européenne.
- Développement du Plan d'Action à l'Étranger du Gouvernement de Navarre.
- La promotion et la coordination des relations de coopération transfrontalière et interrégionale.
- Planification de la politique relationnelle et d'attention des collectivités navarraises à l'étranger.
- Promotion de l'image de la Navarre avec sa promotion et sa projection à l'étranger.
- Soutien du retour à l'Administration à travers la participation à des projets européens.
- Les autres qui sont attribués par les dispositions en vigueur au Département des Relations avec les Citoyens dans le cadre de la Direction générale et ceux qui lui sont confiés dans le cadre de son activité.



Objectifs du plan

OBJECTIF GÉNÉRAL

Planifier, coordonner, promouvoir et rendre visible l'action extérieure de la Communauté Forale de Navarre, en collaboration avec d'autres départements du Gouvernement de Navarre, en positionnant la Navarre comme un acteur global et différencié au niveau européen et international.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Renforcer la présence de la Navarre dans l'Union européenne en collaboration avec d'autres Départements du Gouvernement Foral (#NavarreInEurope).
- Renforcer les liens dans les forums de coopération liés à la situation frontalière de la Navarre (#NavarraTransfronteriza).
- Améliorer le service et la relation avec les citoyens navarrais à l'étranger, ainsi qu'établir une image attrayante et segmentée de notre région.



Axes stratégiques, lignes d'action et interventions

AXES STRATÉGIQUES

Conformément aux objectifs opérationnels, le PAEX s'articule sur trois axes stratégiques :

- **Axe 1.** La Navarre en Europe : la diplomatie institutionnelle dans l'Union européenne.
- **Axe 2.** La Navarre transfrontalière et interrégionale : promotion de la coopération.
- **Axe 3.** La Navarre dans le monde : perception de la Navarre à l'étranger.

Axe 1. La Navarre en Europe

Le gouvernement de Navarre a une vocation européenne claire et s'identifie pleinement aux valeurs de l'Union européenne : liberté, démocratie, égalité, état de droit, tolérance, progrès et respect des droits de l'homme. Faire partie de l'UE a été un facteur de développement et de cohésion sociale pour la Navarre et a contribué à placer notre communauté à la tête des régions les plus avancées d'Europe.

L'objectif principal de la Navarre avec cet axe est d'améliorer sa position de région compétitive en Europe, en projetant une image de rigueur, d'efficacité et d'innovation. Une image qui confirme la Navarre comme partenaire privilégié pour d'autres régions européennes, comme territoire qui, par sa taille et la qualité de son écosystème public, socio-économique et d'innovation, peut s'avérer être une terre d'expérimentation et de développement de projets pilotes novateurs.

Ce chemin doit être parcouru par la participation active et déterminée de la Navarre dans les institutions européennes. Pour cela, l'action facilitatrice du Bureau Permanent de Navarre auprès de l'Union européenne est indispensable, qui se présente comme un soutien vital pour les intérêts navarrais, car, en plus de coordonner la participation institutionnelle, il est la grande antenne de



notre communauté pour surveiller l'univers complexe des réseaux européens, où la Navarre doit promouvoir une présence mesurée et sélective en fonction de ses intérêts stratégiques.

La Direction Générale de l'Action à l'Étranger dispose également d'un nouvel outil qui contribuera à améliorer la position de la Navarre en Europe. Il s'agit du Bureau des Projets Européens (OPE), dont la mission est, d'une part, de contribuer à l'internationalisation de l'administration en favorisant la participation du secteur public au développement d'alliances et de projets européens et la réalisation de financements complémentaires. D'autre part, l'OPE travaille pour transmettre de manière professionnalisée et segmentée l'information considérable générée par l'Union européenne aux agents publics et privés et au grand public.

Axe 2. La Navarre transfrontalière et interrégionale

De par sa situation géographique, la Navarre est étroitement liée à l'évènement transfrontalier, ce qui lui a permis d'acquérir une riche expérience de coopération dans ce domaine, remontant à près de quarante ans, lors de la création de la Communauté de Travail des Pyrénées. Progressivement, la Navarre s'est intégrée à d'autres forums de coopération, qui facilitent la résolution des problèmes transfrontaliers de proximité et positionnent sur le territoire Européen.

Le but de cet axe est de continuer à participer activement dans ces domaines et d'être présent là où un bénéfice peut être obtenu pour la Navarre, ses agents socio-économiques et la société en général.

Il y a des raisons de voisinage, des raisons culturelles et historiques, des raisons d'efficacité dans la gestion publique et des raisons économiques de coopération transfrontalière, et il est aussi prouvé que c'est une expérience qui a un effet de catapulte pour que certains agents se lancent dans des projets de coopération territoriale européenne et internationale de plus grande envergure.

Axe 3. La Navarre dans le monde

La présence de la Navarre dans le monde est marquée par la présence de ses citoyens sur les cinq continents, que ce soit d'un point de vue historique, socio-économique et culturel. Surtout pour tous ces Navarrais et Navarraises qui, dans les générations passées, de l'époque récente ou aujourd'hui, décidèrent ou ont décidé, pour des raisons très différentes, de rechercher leur développement personnel et professionnel en dehors de la Communauté Forale. La stratégie NEXT pour les relations avec les citoyens navarrais à l'étranger, approuvée en 2019 par le Gouvernement de Navarre, et qui devient désormais un élément clé de ce troisième axe du Plan d'Action à l'Étranger, leur est adressée.



La connexion et le lien de cette citoyenneté navarraise doivent devenir un atout pour le bien commun de la Navarre. En même temps, les mesures nécessaires devraient être explorées pour créer des scénarios qui facilitent le retour volontaire des Navarrais et des Navarraises à l'étranger et l'attraction de talents émigrés.

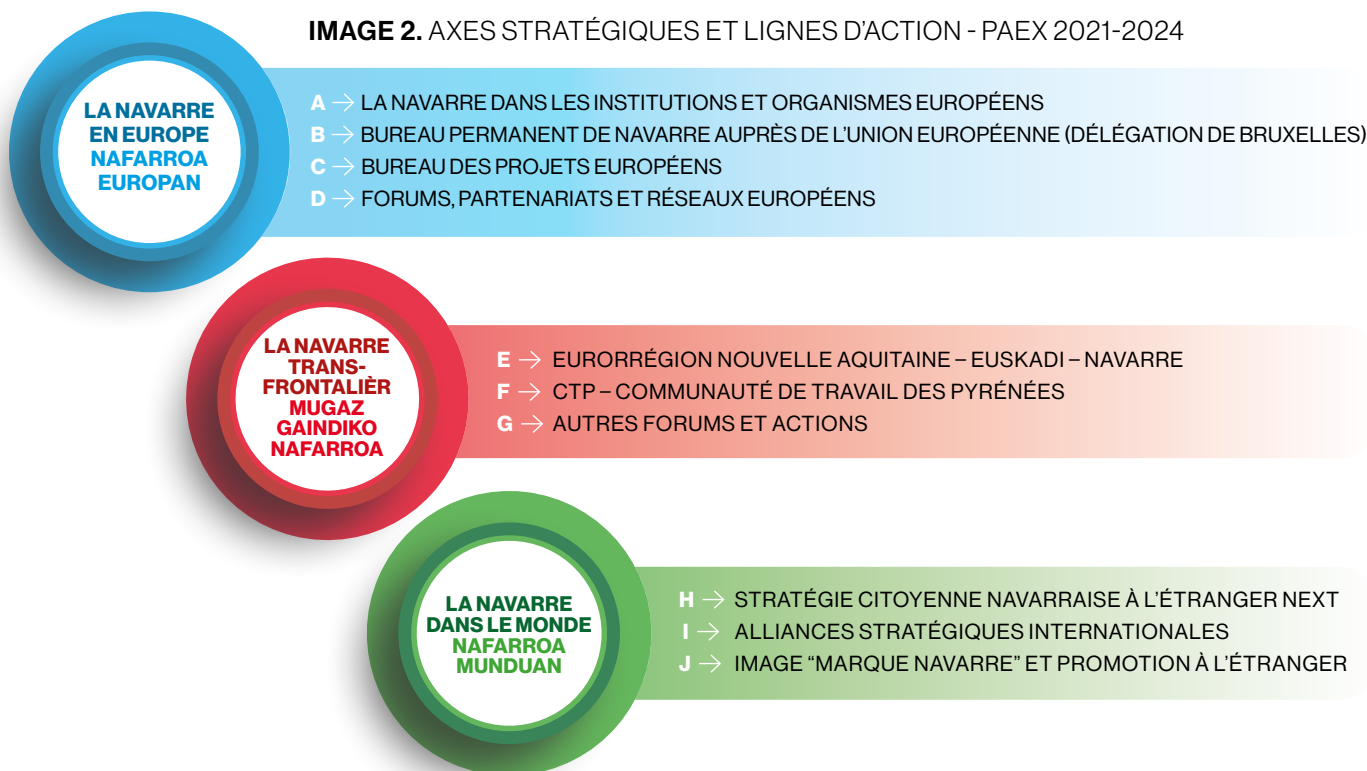
Dans un autre ordre d'idées, dans ce troisième axe, le plan cherche à établir et à renforcer une image de marque qui promeut la Navarre à l'étranger en tant que région novatrice, cohésive, solidaire et socialement avancée, une image qui attire des partenaires étrangers et encourage le sentiment d'appartenance chez les Navarrais et Navarraises.

Enfin, au sein de cet axe, des actions visant à explorer et développer des relations internationales avec des territoires au-delà de l'espace européen sont également envisagées.

LIGNES D'ACTION

Les trois Axes Stratégiques définis structurent le I Plan d'Action à l'Étranger de Navarre 21-24 et dans chacun d'eux, différentes lignes sont déployées où des actions spécifiques sont incluses. Chaque ligne d'action (Image 2) reçoit un code (lettre) qui nous permet de coder les actions définies dans leurs fichiers respectifs.

IMAGE 2. AXES STRATÉGIQUES ET LIGNES D'ACTION - PAEX 2021-2024



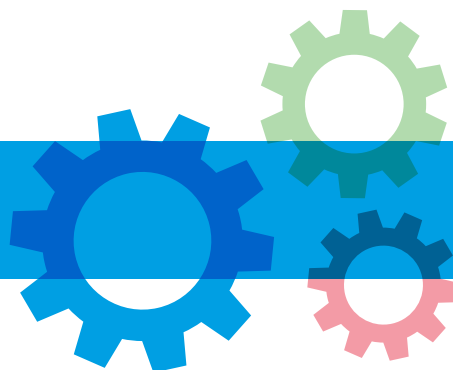


ACTIONS



>AXE 1

La Navarre en Europe



Objectif

Cette ligne d'action vise à renforcer la présence de la Navarre dans l'Union européenne en collaboration avec d'autres Départements du Gouvernement de Navarre.



Lignes d'action et interventions

- A** La Navarre dans les institutions et organisations européennes
- B** Bureau permanent de la Navarre auprès de l'Union européenne (Délégation de Bruxelles)
- C** Bureau des Projets Européens (OPE)
- D** Forums, partenariats et réseaux européens



A) La Navarre dans les institutions et organisations européennes

AXE 1. LA NAVARRE EN EUROPA

OBJECTIF GÉNÉRAL

Faire partie de l'UE a été un facteur de développement et de cohésion sociale pour la Navarre. En ce sens, l'objectif vise à renforcer la présence de la Navarre dans l'Union européenne en collaboration avec d'autres Départements du Gouvernement de Navarre. Le but est de participer activement aux institutions européennes et de profiter des opportunités qu'elles offrent afin d'améliorer le positionnement de la Navarre dans le concert des régions d'Europe.

LIGNE D'ACTION

A) La Navarre dans les institutions et organismes européens

N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
A01	Promouvoir la participation de la Navarre dans les institutions européennes : Comité des Régions, comitologie, semestre européen, CARUE.	DGAEX	Réunions	30	32	34	36
			Présentations	5	5	5	5
A02	Conception d'un document technico-informatif sur les institutions et les organismes dans lesquels le Gouvernement de Navarre est actuellement représenté.	DGAEX	Création du document	1	0	0	0
			Actions de communication	3	3	3	3
A03	Promouvoir des accords avec des régions de l'UE ayant un profil similaire à celui de la Navarre (S3 et nouveau S4) dans le but de développer des projets collaboratifs dans différents secteurs d'activité, ainsi que d'attirer des ressources supplémentaires.	DGAEX	Accords	3	3	3	3
A04	Identifier et coordonner les personnes, agents et entités liés à la présence de la Navarre dans les institutions et organismes européens.	DGAEX	Agents	15	15	20	20
A05	Conception d'un document technico-informatif sur les réseaux et partenariats dans lesquels la Navarre est actuellement représentée.	DGAEX	Création du document	1	0	0	0
			Actions de communication	3	3	3	3
A06	Promotion de la participation des institutions européennes aux événements navarraïes.	DGAEX	Événements navarraïes avec la participation de conférenciers de l'UE	10	10	12	12



B) Bureau permanent de Navarre auprès de l'Union Européenne (Délégation de Bruxelles)

AXE 1. LA NAVARRE EN EUROPE

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'action facilitatrice du Bureau Permanent de Navarre auprès de l'Union européenne, connue sous le nom de Délégation de Navarre à Bruxelles, est un soutien vital pour les intérêts navarrais, car, en plus de coordonner la participation institutionnelle, il se présente comme la grande antenne de notre communauté pour contrôler l'univers dense des réseaux européens, où la Navarre doit promouvoir une présence mesurée et sélective en fonction de ses intérêts stratégiques. L'objectif est de renforcer son activité et d'améliorer la connaissance du bureau parmi les agents navarrais.

LIGNE D'ACTION

B) Bureau permanent de Navarre auprès de l'Union Européenne (Délégation de Bruxelles)

N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
B01	Suivi des travaux du Comité des Régions de l'Union européenne, ainsi que de divers réseaux d'intérêt pour la Communauté Forale de Navarre.	Délégation Bruxelles	Réunions	10	10	12	12
			Présentations	3	3	3	3
			Rapports	1	1	1	1
B02	Suivi et analyse du processus de prise de décisions des Institutions de l'Union européenne et obtention d'informations pendant les procédures de production des réglementations desdites Institutions, en ce qui concerne les intérêts de la Communauté Forale de Navarre.	Délégation Bruxelles	Réunions	5	5	5	5
			Rapports	1	1	1	1
B03	Soutien aux semestres européens dans le cadre de l'Accord de participation des Communautés Autonomes au Conseil des Ministres de l'Union européenne.	Délégation Bruxelles	Réunions	12	12	12	12
			Semestres coordonnés	1	1	1	1
B04	Établir un cadre de collaboration avec la Représentation Permanente du Royaume d'Espagne auprès de l'Union européenne et avec les bureaux d'autres Communautés Autonomes d'Espagne ou entités similaires d'autres États membres, installés à Bruxelles.	Délégation Bruxelles	Actions de collaboration	3	3	3	3
			Réunions organisées	6	8	9	10
B05	Recherche active d'opportunités commerciales et financières destinées au secteur public et privé de la Communauté Forale de Navarre.	Délégation Bruxelles	Opportunités	15	17	19	20
			Personnes bénéficiaires	10	12	14	16
			Contacts avec des institutions EU pour les agents navarrais	10	12	14	16



N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
B06	Diffusion et promotion stratégique des programmes, des opportunités et des événements de l'UE d'intérêt pour la Communauté Forale pour encourager la participation des différents agents et entités de Navarre : Forums Permanents de Réunion, semaines européennes, convention ADITECH, événements propres...	Délégation Bruxelles	Actions de divulgation	20	22	24	26
			Évènements propres	6	7	8	9
			Newsletters	24	24	24	24
			Fiches d'information	36	36	36	36
B07	Préparation de la charte permanente des services du Bureau pour définir les services et les bénéficiaires du propre Bureau, en recherchant une meilleure position au sein de la Navarre et une vision proactive, non seulement en agissant à la demande.	Délégation Bruxelles	Création du document	1	0	0	0
			Actions de diffusion de la charte	3	3	3	3
B08	Soutien et accompagnement d'agents navarrais à Bruxelles.	Délégation Bruxelles	Agenda de réunions organisées à Bruxelles	6	6	6	6
			Actions de soutien	10	10	15	15
B09	Formation personnelle des stagiaires.	Délégation Bruxelles	Boursiers	2	2	3	3
			Guides élaborés	2	2	3	3
			Actions de formation assistées	48	48	72	72
B10	Promotion de la participation du Gouvernement de Navarre aux événements européens.	Délégation Bruxelles	Évènements EU avec participation de la Navarre	20	22	24	26



C) Bureau de Projets Européens (OPE)

AXE 1. LA NAVARRE EN EUROPE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le Bureau des Projets Européens (OPE) doit contribuer à l'internationalisation de l'administration en encourageant la participation du secteur public au développement d'alliances et de projets européens et l'obtention de financements complémentaires. D'autre part, l'OPE s'attachera à transmettre de manière professionnelle et segmentée l'information considérable générée par l'Union européenne aux agents publics et privés et aux citoyens en général.

LIGNE D'ACTION

C) Bureau de Projets Européens (OPE)

N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
C01	Préparation de la charte de services que l'OPE fournit à l'Administration de la Communauté forale et sa diffusion auprès du public cible.	OPE	Création du document	1	1	1	1
			Actions de diffusion de la charte	3	3	3	3
C02	Préparation d'une Carte des Opportunités de financement pour le Gouvernement de Navarre dans le Cadre Financier Pluriannuel 2021-2027.	OPE	Création de la carte	Si	Si	Si	Si
			Fréquence de mise à jour	A	A	A	A
C03	Préparation d'un Guide de Financement européen pour le Cadre Financier Pluriannuel 2021-2027 pour les citoyens et les agents socio-économiques de Navarre.	OPE	Création de la carte	Si	Si	Si	Si
			Fréquence de mise à jour	A	A	A	A
C04	Développement d'une stratégie de Prospection et d'Information avec les différents Départements du Gouvernement de Navarre pour détecter les opportunités de financement des politiques stratégiques avec des fonds européens.	OPE	Réunions	90	90	60	60
			Projets présentés	12	12	12	12
			Projets développés	6	10	6	10
C05	Gestion de la plateforme pour le regroupement et de visibilité des projets européens développés par des agents navarrais.	OPE	Projets	20	35	50	75
			Actualités	250	250	250	250
			Usagers	200	215	230	250
C06	Appel à des subventions pour aider les entreprises à participer aux programmes européens de financement de projets.	OPE	Entités bénéficiaires	10	10	15	15
			Demandeurs	15	15	25	25
C07	Développement d'actions de formation à destination des différents gestionnaires de projets européens.	OPE	Actions	5	5	6	6
			Participants	150	170	200	200
C08	Développement d'outils intelligents pour améliorer l'accès en ligne aux informations de l'UE conformément aux axes du S3 et du nouveau S4 et de la planification stratégique du Gouvernement.	OPE	Usagers	0	30	40	40
			Souscriptions	0	30	40	40
			Newsletters	0	12	15	15
			Fréquence de mise à jour des sources	A	A	A	A



N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
C09	Promotion et développement d'un point d'information européen dirigé aux citoyens en général.	OPE	Consultations	10	10	12	13
			Évènements	20	20	25	30
			Visites / visualisations	150	250	300	350
C10	Appel à des subventions pour la diffusion des politiques et stratégies liées à l'UE.	OPE	Concessions	10	10	15	15
			Demandes	15	15	25	25

A Anual



D) Forums, partenariats et réseaux européens

AXE 1. LA NAVARRE EN EUROPE

OBJECTIF GÉNÉRAL

La participation aux réseaux européens est essentielle pour de nombreuses raisons, la plus évidente étant d'avoir des informations à jour sur les politiques et initiatives les plus importantes, d'établir des contacts avec les acteurs clés en la matière et, surtout, de positionner la Navarre dans le contexte européen. L'objectif est d'identifier de nouvelles niches de financement européen/international, de développer des réunions pour diffuser ces opportunités, en renforçant la présence des agents navarrais lors des événements internationaux et en développant des activités de networking au niveau européen pour identifier les opportunités de participation des agents à ces programmes/projets/initiatives d'intérêt pour la Navarre.

LIGNE D'ACTION

D) Forums, partenariats et réseaux européens

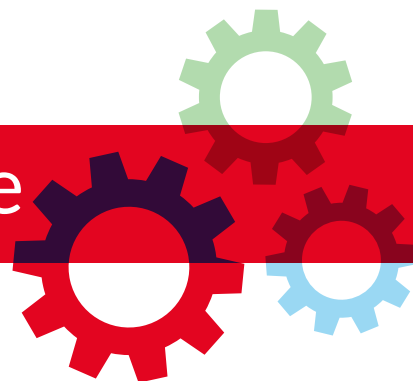
N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
D01	Préparation de la carte des forums et des réseaux auxquels la Navarre participe dans le but que les différents agents aient une vision plus complète de la présence dans ce domaine.	DGAEX	Création de la carte	Si	Si	Si	Si
			Fréquence de mise à jour	A	A	A	A
			Actions de diffusion	3	3	3	3
D02	Suivi et évaluation de la présence du Gouvernement de Navarre dans les différents forums et réseaux en fonction de l'obtention des résultats.	DGAEX	Actions de suivi	12	12	12	12
			Rapports d'évaluation	1	1	1	1
D03	Surveillance et sélection de nouveaux réseaux selon les intérêts de la Navarre	DGAEX	Réseaux surveillés	15	17	19	21
			Réseaux surveillés	2	2	2	2
D04	Participation directe aux forums, réseaux et initiatives de l'Union Européenne	DGAEX	Réseaux	15	17	19	21
			Réunions	30	32	35	38
			Présentations	5	7	9	10
			Groupes de travail coordonnés ou codirigés	3	3	4	4

A Anual



>AXE 2

La Navarre transfrontalière et interrégionale



Objectif

Cette ligne a, comme objectif spécifique, de renforcer les liens dans les forums de coopération liés à la situation frontalière de Navarre.



Lignes d'action et interventions

- E** Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre
- F** Communauté de Travail des Pyrénées
- G** Autres forums et actions



E) Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre

AXE 2. NAVARRE TRANSFRONTALIÈRE

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'Eurorégion est un GECT, un Groupement Européen de Coopération Territoriale, c'est-à-dire un instrument créé pour faciliter la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale entre les États membres de l'UE ou leurs collectivités régionales et locales. Ainsi, pour la Navarre, être dans l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine, Euskadi, Navarre, c'est se situer dans un espace idéal en termes de coopération territoriale européenne, et c'est aussi renforcer, avec les territoires associés, son rôle économique et social au sein de l'Union Européenne. C'est en outre une structure de plus en plus valorisée tant par la Commission européenne que par le Parlement européen en matière de coopération interrégionale.

LIGNE D'ACTION

E) Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre

N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
E01	Coordonner et promouvoir la représentation navarraise dans l'Eurorégion pour améliorer les opportunités au niveau européen et promouvoir les relations socio-économiques et culturelles dans les trois régions.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Comités	4	4	4	4
			Groupes de travail	4	4	4	4
			Évènements	2	2	2	2
			Projets instruits	40	40	40	40
E02	Promouvoir la connaissance de l'Eurorégion et de ses appels à des subventions et aux instruments de financement auprès des différents acteurs publics et socio-économiques de Navarre.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Séminaires	3	3	3	3
			Actualités	3	3	5	5
			Actions de formation	2	2	3	3
E03	Encourager la participation des agents socio-économiques de Navarre lors des appels de financement de l'Eurorégion.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Personnes navarraises demandeuses	40	40	40	40
			Entités navarraises bénéficiaires	25	25	25	25
			Projets menés par des entités navarraises	5	7	9	10



F) Communauté de Travail des Pyrénées

AXE 2. NAVARRE TRANSFRONTALIÈRE

OBJECTIF GÉNÉRAL

La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) est un organisme interrégional de coopération transfrontalière, créée en 1983, dont font partie les collectivités territoriales qui cohabitent de part et d'autre de la chaîne des Pyrénées. De par sa personnalité juridique, la CTP est l'Autorité de Gestion du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne-France-Andorre (Interreg TVA - POCTEFA), qui a géré sur la période 2014-2020 un fonds de plus de 190 millions d'euros, dont 20 millions sont allés à des projets à participation navarraise. Le Gouvernement de Navarre est membre des Comités de Programmation et de Suivi du POCTEFA. L'objectif est de jouer un rôle actif dans ce forum et d'encourager et de stimuler la participation des agents navarrais aux projets de coopération transfrontalière.

LIGNE D'ACTION

F) Communauté de Travail des Pyrénées

N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
F01	Coordonner et promouvoir la représentation de la Navarre dans la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), en coordination avec les différents Départements du Gouvernement de Navarre.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Comités	3	3	3	3
			Groupes de travail	4	4	6	6
			Réunions	8	8	12	12
F02	Promouvoir le Forum Navarrefa destiné aux agents navarrais qui développent ou sont intéressés par le développement de projets financés par le Programme Opérationnel de Coopération Territoriale Espagne - France - Andorre (POCTEFA).	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Actions de formation	2	2	2	2
			Événements	1	1	1	1
			Communications	8	8	10	10
F03	Participation active à la conception, au suivi et à la gouvernance du programme POCTEFA.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Comités et groupes de travail	14	5	5	5
F04	Gestion et dynamisation des appels du programme POCTEFA.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Réunions et comités	12	12	12	12
			Projets évalués	0	0	50	0
			Visites de projets bénéficiaires	0	0	15	20
F05	Encourager la participation de l'Administration et des agents socio-économiques de Navarre aux appels du programme POCTEFA.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Demandeurs navarrais	0	0	50	0
			Bénéficiaires navarrais	0	0	35	0
			Projets dirigés par des entités navarraises	0	0	10	0



G) Autres forums et actions

AXE 2. NAVARRE TRANSFRONTALIÈRE

OBJECTIF GÉNÉRAL

La Navarre fait partie d'autres forums de coopération inter-administrative transfrontalière qui permettent la coordination dans la prestation de services et les politiques publiques. Il s'agit de la Convention de collaboration avec le Département des Pyrénées-Atlantiques ou de la Conférence Transpyrénéenne Atlantique. L'objectif des deux forums est de contrôler et de résoudre les problèmes et les besoins des relations transfrontalières de proximité. Dans ce contexte, l'objectif de cet axe est de promouvoir et faciliter la coopération entre les agents et de détecter et lever les obstacles à la coopération.

LIGNE D'ACTION

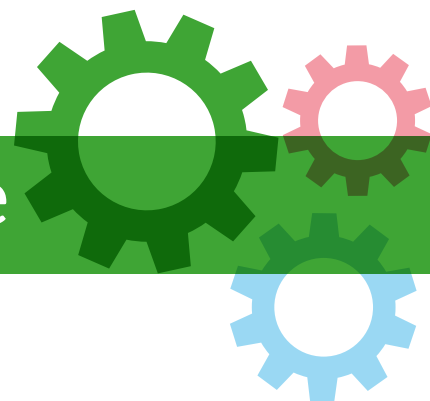
G) Autres forums et actions

N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
G01	Promouvoir et coordonner la collaboration inter-administrative entre la Navarre et les Pyrénées Atlantiques dans le cadre de la convention de collaboration.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Acciones de coordinación	12	12	12	12
G02	Représentation active de la Navarre lors de la Conférence Atlantique Transpyrénéenne pour faciliter la coordination des politiques publiques dans les zones de proximité transfrontalière.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Acciones de coordinación	3	3	3	3
G03	Appel à subventions pour la promotion d'activités de coopération transfrontalière destinée à des associations et entités locales.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Entidades solicitantes	8	10	10	12
G04	Élaboration d'un catalogue d'obstacles transfrontaliers.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Obstáculos detectados	28	26	24	21
			Obstáculos resueltos	2	2	3	4
G05	Élaboration de la carte des agents de coopération transfrontalière.	Service de Coopération Interrégionale et Citoyenneté à l'Étranger	Elaboración del mapa	-	Si	-	-
			Frecuencia de actualización	-	-	Si	Si



>AXE 3

La Navarre dans le monde



Objectif

Améliorer le service et la relation avec les citoyens navarrais à l'étranger, ainsi qu'établir une image attractive, diversifiée et contemporaine de notre région.



Lignes d'actions et interventions

- H** Stratégie citoyenne navarraise à l'étranger NEXT
- I** Alliances stratégiques internationales
- J** Image « Marque Navarre » et promotion à l'étranger



H) Stratégie citoyenne navarraise à l'étranger NEXT

AXE 3. LA NAVARRE DANS LE MONDE

OBJECTIF GÉNÉRAL

La présence de citoyens navarrais à l'étranger est l'un des atouts de l'axe navarrais dans le monde. La Stratégie NEXT qui a été approuvée en 2019 et qui est désormais intégrée comme un élément clé du Plan d'Action à l'Étranger avec ses objectifs spécifiques : "Communication et connexion", "Rétention et retour" et "Coopération active" s'adresse à ces citoyens.

LIGNE D'ACTION

H) Estrategia ciudadanía navarra exterior (NEXT)

Nº	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
H01	Faciliter la communication et la collaboration entre la Navarre et ses citoyens résidant à l'étranger.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Personnes NEXT	500	600	650	700
			Followers réseaux sociaux	1.000	1.200	1.500	1.800
			Services aux citoyens	36	40	45	50
			Newsletters	24	24	24	24
H02	Soutien institutionnel et économique aux centres navarrais et basco-navarrais à l'étranger et promotion d'actions de collaboration.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Entités bénéficiaires	10	10	10	10
			Demandeurs d'aide	10	10	10	10
			Évènements	10	10	10	10
			Services	10	10	10	10
H03	Promouvoir le sentiment d'appartenance à la Navarre.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Personnes NEXT	500	600	650	700
			Évènements	5	5	6	6
			Collaborateurs	15	15	20	30
H04	Faciliter le contact et l'échange entre les citoyens navarrais à l'étranger.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Contacts	35	35	40	40
			Évènements	5	5	7	7
H05	Soutenir le regroupement familial en Navarre par l'intégration de la famille née à l'étranger.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Personnes bénéficiaires d'aides au retour	8	8	10	10
			Services	20	20	25	25



Nº	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
H06	Observer les tendances des citoyens navarrais à l'étranger.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Études	1	1	1	1
			Actions de diffusion	2	2	2	2
H07	Création de la figure de l'émigrant avec une volonté de retour.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Personas inscritas	15	15	20	30
H08	Faciliter le retour volontaire en Navarre.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Atenciones	30	30	35	35
			Empresas adheridas	9	15	20	25
			Personas retornadas	13	13	14	15
H09	Alignement des politiques de rétention/retour avec la Stratégie de Spécialisation Intelligente de Navarre.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Acciones coordinación	2	2	2	2



I) Alliances stratégiques internationales

AXE 3. LA NAVARRE DANS LE MONDE

OBJECTIF GÉNÉRAL

La Préfecture de Yamaguchi et le Gouvernement de Navarre entretiennent depuis 1998, des relations de collaboration et d'échange dans divers projets de nature institutionnelle et culturelle. En 2003, les deux institutions ont signé une Charte de la Fraternité entre la Navarre et Yamaguchi, qui a renforcé les relations entre les deux communautés. Cette charte a été ratifiée en 2018 et grâce à cette relation, des échanges se sont développés et se développent en matière de culture, de sport, de traditions, d'éducation, de gastronomie, etc. L'objectif est de continuer à approfondir cette relation et d'analyser d'autres alliances internationales possibles intéressantes pour la Navarre.

LIGNE D'ACTION

I) Alliances stratégiques internationales

N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
I01	Favoriser les liens de collaboration avec la Préfecture de Yamaguchi (Japon).	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Collaborations	2	2	2	2
			Évènements	2	2	2	2
I02	Analyser d'autres alliances internationales possibles intéressantes pour la Navarre pour générer de nouvelles opportunités de développement socio-économique et culturel.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Nouvelles alliances	3	3	3	3



J) Image “Marque Navarre” et promotion à l'étranger

AXE 3. LA NAVARRE DANS LE MONDE

OBJECTIF GÉNÉRAL

Le plan vise à établir et à renforcer une image de marque qui promeut la Navarre à l'étranger en tant que région innovante, cohésive, solidaire et socialement avancée, une image d'attraction pour les partenaires étrangers et le sentiment d'appartenance pour les Navarrais et Navarraises.

LIGNE D'ACTION

J) Image “Marque Navarre” et promotion à l'étranger

N°	TITRE	UNITÉ RESPONSABLE	INDICATEURS DE SUIVI	2021	2022	2023	2024
J01	Promotion de l'image de Navarre avec sa promotion et sa projection à l'étranger.	Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger	Évènements	6	6	8	10
			Présentations de la Navarre	30	30	35	40



Gouvernance et suivi

La préparation du PAEX 2021-2024 et sa mise en œuvre impliquent différents outils de gestion du plan axés sur une double cartographie méthodologique :

- **Gouvernance**
Qui en fait partie et les fonctions associées.
- **Évaluation et suivi**
Méthodologie de suivi et évaluation technico-économique des actions envisagées.

GOVERNANCE

Le modèle de gouvernance du PAEX s'articule à travers un comité présidé par la personne qui occupe la Direction Générale de l'Action à l'Étranger et qui se compose des responsables des directions du Service de Coopération Interrégionale et de la Citoyenneté à l'Étranger et du Service du Bureau des Projets Européens, ainsi que du personnel technique du Bureau Permanent du Gouvernement de Navarre auprès de l'UE.

ÉVALUATION ET SUIVI

Le comité susmentionné sera chargé de l'Évaluation et du Suivi du PAEX ainsi que de l'incorporation ou de la modification de mesures et actions qui poursuivent la réalisation de ses objectifs, et devra préparer un rapport d'exécution annuel. Deux ans après son approbation, le niveau de conformité de ses indicateurs ainsi que son approche stratégique seront revus.

En premier lieu, une évaluation quantitative sera réalisée au moyen de laquelle le pourcentage des actions réalisées par rapport à celles prévues dans chacun des axes et lignes d'action et leur évolution sera calculé et déterminé.



Cette évaluation sera annuelle et déterminera le nombre total d'actions programmatiques par axe et ligne d'action. Pour faciliter le système d'évaluation des résultats, une mesure du degré de conformité est établie, de telle sorte que chacune des actions programmatiques sera classée en :

- Actions non exécutées.
- Actions partiellement exécutées.
- Actions entièrement réalisées.

Pour cela, il faudra collecter toutes les données qui nous permettent de définir l'évaluation de chaque action (selon les indicateurs indiqués). Par conséquent et en ce qui concerne les actions contenues dans le PAEX 21-24, l'évaluation devra permettre :

- Indicateur – Nombre d'actions entièrement exécutées par axe – Ligne d'action.
- Indicateur – Nombre d'actions partiellement exécutées par axe – Ligne d'action.
- Indicateur – Nombre d'actions non exécutées par axe – Axe – Ligne d'action.

Sur la base de chacun de ces indicateurs, il existe un indicateur total pour chacun des domaines indiqués :

- Nombre total d'actions entièrement exécutées par axe – Ligne d'action.
- Nombre total d'actions partiellement exécutées par axe – Ligne d'action.
- Nombre total d'actions non exécutées par axe – Ligne d'action.
- Nombre total d'actions complètement exécutées de l'ensemble du plan.
- Nombre total d'actions partiellement exécutées de l'ensemble du plan.
- Nombre total d'actions non exécutées pour l'ensemble du plan.

D'autre part, chaque semestre, une évaluation sera réalisée avec les différents agents et entités liés au PAEX 21-24, en prenant comme référence le travail de terrain réalisé lors du processus participatif pour l'élaboration du présent document.

Cette évaluation comprendra, au minimum, les axes de travail suivants :

- Un questionnaire ad hoc en ligne aux différents agents et entités liés au PAEX 21-24 sur les actions menées au cours des deux premières années.
- La réalisation d'une série d'entretiens personnalisés avec une représentation des agents et entités liés au PAEX 21-24.



Comme résultat opérationnel de ce processus d'évaluation, un rapport spécifique sera obtenu, axé sur les points suivants :

- Aspects concernant le fonctionnement du PAEX 21-24 et les services qui y sont liés.
- Évaluation de l'impact généré.
- Aspects à améliorer.
- Nouveaux apports.

**IMAGE 3.** ÉVALUATION DES AXES STRATÉGIQUES, LIGNES D'ACTION ET ÉVÈNEMENTS DE LA PAEX

INDICATEURS DE NIVEAU DE RÉALISATION

ACTIONS				TOTAL	NON EXÉCUTÉES	PARTIELLEMENT EXÉCUTÉES	TOTALEMENT EXÉCUTÉES	
EJE 1 La Navarre en Europe	A	La Navarre dans les institutions et organisations européennes	Nº DE ACCIONES					
			PORCENTAJE					
	B	Bureau permanent de la Navarre auprès de l'Union européenne	Nº DE ACCIONES					
			PORCENTAJE					
	C	Bureau des Projets Européens (OPE)	Nº DE ACCIONES					
			PORCENTAJE					
	D	Forums, partenariats et réseaux européens	Nº DE ACCIONES					
			PORCENTAJE					
EJE 2 La Navarre transfrontalière et interrégionale	E	Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre	Nº DE ACCIONES					
			PORCENTAJE					
	F	Communauté de Travail des Pyrénées	Nº DE ACCIONES					
			PORCENTAJE					
	G	Autres forums et actions	Nº DE ACCIONES					
			PORCENTAJE					
EJE 3 La Navarre dans le monde	H	Stratégie citoyenne navarraise à l'étranger NEXT	Nº DE ACCIONES					
			PORCENTAJE					
	I	Alliances stratégiques internationales	Nº DE ACCIONES					
			PORCENTAJE					
	J	Image "Marque Navarre" et promotion à l'étranger	Nº DE ACCIONES					
			PORCENTAJE					
	TOTAL							
	POURCENTAGE D'ACCOMPLISSEMENT TOTAL							



Budget

Le Plan d'Action à l'Étranger 2021-2024 n'implique pas la création directe de dépenses, laissant son exécution, dans ses différents objectifs et actions, conditionnée à l'existence à tout moment, d'une disponibilité budgétaire adéquate.



Plan d'Action à l'Étranger **2021-2024** Kanpo ekintzaren plana

Gobierno
de Navarra



Nafarroako
Gobernua



Service des Relations avec les Citoyens
Herritarrekiko Harremanetako Departamentua

Direction Générale de l'Action à l'Étranger
Kanpo Ekintzaren Zuzendaritza Nagusia